



CONSEIL D'ÉVALUATION 2024

Lettre ouverte

Mesdames et messieurs les membres du conseil d'évaluation.

Monsieur le président.

Notre Organisation ne peut être présente aujourd'hui parmi vous afin d'être auditionné par votre instance cependant nous souhaitons, par cet écrit vous faire remonter ces quelques points.

Actuellement sur le centre de détention de Val de Reuil, l'organisation de travail des agents d'équipe ne permet pas aux personnels de concilier vie professionnelle et vie privée dans de bonnes conditions.

-Les dates de congés sont imposées, les rythmes de travail incluant les matin-nuits sont toujours d'actualité malgré les risques avérés et les effets nuisibles sur la santé de ceux qui le subissent.

-Les heures supplémentaires imposées sont également un frein au bon équilibre d'une vie privée. Les agents du centre de détention de Val de Reuil dépassent allégrement le seuil des 108h supplémentaires trimestrielle.

De plus, les risques pour les personnels travaillant en détentions et au contact de la population pénale sont considérables. Au-delà, des risques liés à la disposition structurelle de l'établissement (grands couloirs sans visibilité, absence de camera dans des zones ...) l'évolution de la population pénale et la violence omniprésente dans nos coursives augmentent le risque d'agression physique et verbale.

La surpopulation carcérale impacte indirectement notre établissement. Les maisons d'arrêt de la région et parisienne étant au bord de l'explosion, celles-ci renvoient dès que possible les personnes condamnées sur nos structures pour peines. Les sessions d'arrivant s'enchaînent, remplissant nos bâtiments d'hébergement à plus de 99% ! Cette situation n'est pas vivable pour le personnel qui n'a plus aucune flexibilité dans sa gestion quotidienne de la population pénale.

Le sous-effectif lié aux difficultés de recrutement de l'administration pénitentiaire vient également impacter de plein fouet tous nos services. Les agents d'équipes sont, en plus des difficultés susmentionnées, sollicités pour venir travailler sur leurs repos hebdomadaires sous peine d'être sanctionnés de retenue comptable.

A l'identique, nos collègues du service pénitentiaire d'insertion et de probation sont submergés de travail dans le cadre de l'exécution des peines. Acteurs majeurs dans la prévention de la récidive et artisans de la relation auprès des PPSMJ, les CPIP sont noyés par les tâches administratives qui entachent leur cœur de métier.

Le personnel administratif se trouve également submergé par une charge de travail toujours croissante, sans que cela soit accompagné par un renfort en effectifs adéquat ou une revalorisation des organigrammes de référence.

De même le service technique est également confronté à une surcharge de tâches sans précédent face à cet établissement vieillissant, nécessitant un entretien quotidien intensif et des rénovations de grandes ampleurs, souffre de lacune en termes de ressources humaines !

La coupe budgétaire de 118 millions d'euros pour l'administration pénitentiaire impacte directement notre structure qui subit les effets du temps. Les toitures des ateliers, des gymnases et les salles de spectacles ne font plus leur travail d'étanchéité, ce qui fragilise la structure, détériore le matériel et rend notre outil de travail de plus en plus insalubre. Idem pour les dômes de verre dans les bâtiments d'hébergement.

L'amiante aussi est présente dans nos murs, chose qui inquiète grandement notre organisation syndicale depuis plusieurs années. Les coûts liés aux travaux ne font qu'augmenter et les retards dans les échéances s'accumulent à cause de cette substance. Force ouvrière justice Val de Reuil s'inquiète quant à l'exposition de tous les personnels face à l'amiante et demande à l'administration une attention toute particulière sur ce point.

Pour le bureau FO Justice Val de Reuil,

Le secrétaire local,

Benjamin GAUTHIER

